



# QUELLE EAU BUVEZ VOUS ?

Ministère du Travail, des  
Relations Sociales, de la Famille  
et de la Solidarité  
Ministère de la Santé, de la  
Jeunesse, des Sports et de la Vie  
Associative

## BILAN 2008

### GESTIONNAIRES

#### Maître d'ouvrage

SYNDICAT DES EAUX DU FONT MARIL

#### Exploitant

SYNDICAT DES EAUX DU FONT MARIL

### RESSOURCES

#### Vous êtes alimentés par 3 captages

CIRQUE DU MARILHOU

Captage sans autorisation.

GALERIE DU MARILHOU

Captage sans autorisation.

PR RAU DU MARILHOU

Arrêté préfectoral du : 01/03/1973

### TRAITEMENTS

#### Vous êtes alimentés par 2 traitements

TTP CHLORE FONT-MARILHOU

Traitement et désinfection  
- CHLORE

TTP CHLORE FONT-MARILHOU

Traitement et désinfection  
- SABLES

## Distribution FONT MARILHOU

### RESULTATS

#### BACTERIOLOGIE

Recherche de micro-organismes indicateurs d'une contamination des eaux.

Pourcentage de conformité mesuré : 91 %

Limites de qualité : 0 germes/100ml

Eau de bonne qualité bactériologique.

#### NITRATES

Substance provenant principalement des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels

Valeurs mesurées : mini. : 2,9 mg/L - maxi. : 6,8 mg/L - moyenne : 5,5 mg/L

Limites de qualité : mini. : aucune maxi. : 50 mg/L

Eau conforme à la norme pour ce paramètre.

#### DURETE

Exprimée par le TH en degrés français = teneur en calcium et magnésium dans l'eau

Valeurs mesurées : mini. : 3,5 °F - maxi. : 3,9 °F - moyenne : 3,7 °F

Références de qualité : mini. : aucune maxi. : aucune

Eau très peu calcaire. Cette eau peut favoriser la corrosion des conduites métalliques (plomb en particulier).

#### ARSENIC

Élément d'origine naturelle

Valeurs mesurées : mini. : 0,0 µg/l - maxi. : 0,0 µg/l - moyenne : 0,0 µg/l

Limites de qualité : mini. : aucune maxi. : 10 µg/l

Teneurs en arsenic inférieures à la limite réglementaire.

#### PESTICIDES TOTAUX

Substances chimiques utilisées pour desherber ou pour lutter contre les maladies des cultures

Valeurs mesurées : mini. : 0,000 µg/l - maxi. : 0,000 µg/l - moyenne : 0,000 µg/l

Pas de molécule de pesticide détectée.

#### CHLORE RESIDUEL

Réactif utilisé pour la désinfection de l'eau

Valeurs mesurées : mini. : 0,00 mg/LCl<sub>2</sub> - maxi. : 0,22 mg/LCl<sub>2</sub> - moyenne : 0,07 mg/LCl<sub>2</sub>

Références de qualité : mini. : aucune maxi. : aucune

Absence de chlore résiduel constatée sur un ou plusieurs échantillons prélevés.

### CONCLUSION

**Au cours de l'année, l'eau distribuée sur votre réseau présentait globalement une qualité sanitaire satisfaisante. Un ajustement du traitement de désinfection est nécessaire pour maintenir une bonne qualité bactériologique et organoleptique de l'eau.**

Ce bilan a été établi à partir des prélèvements effectués à la diligence de la DDASS articles R 1321-1 à R 1321-66 du Code de la Santé Publique)



Après plusieurs jours d'absence, laissez couler quelques instants avant de prélever de l'eau destinée à la boisson.



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Si vous la conservez, placez-la au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

La saveur ou la couleur de l'eau distribuée change ?

**SIGNELEZ-LE A VOTRE DISTRIBUTEUR D'EAU (voir facture d'eau)**

Ces informations sont fournies par la DDASS du Cantal, en application du Code de la Santé Publique.

Les résultats analytiques détaillés peuvent être consultés à la mairie de votre commune.

DDASS du CANTAL  
Service Santé-Environnement  
1 Rue du Rieu 15005 AURILLAC  
Tél : 04.71.46.83.49